



# Circulaire

n° 10696

Mardi 2 juillet 2013

## Gaz naturel

### Tarifs réglementés de vente

ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2013

AVIS DE LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE DU 25 JUIN 2013

- > Un arrêté daté du 27 juin 2013 concernant les nouveaux tarifs réglementés de vente de gaz naturel fourni à partir des réseaux publics de distribution de GDF Suez vient d'être publié au Journal officiel du 30 juin 2013.
- > Cet arrêté, dont les dispositions sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, prévoit une augmentation de 0,2 % en moyenne par rapport aux tarifs en vigueur actuellement ; ces barèmes diminuent en moyenne de 0,7 % pour les clients professionnels et augmentent de 0,5 % pour les clients résidentiels.
- > Ces tarifs ont reçu, le 25 juin 2013, l'avis favorable de la Commission de régulation de l'énergie.
- > Figurent ci-après le texte de l'arrêté du 27 juin 2013 ainsi que celui de l'avis de la Commission de régulation de l'énergie du 25 juin 2013.

Responsable de cette publication : Bertrand Guillerat  
01 47 16 94 70  
bertrand.guillerat@cpdp.org